

B36 - Habilitation électrique : préparation du personnel non électricien : partie réglementaire théorique et pratique

Etre autorisé à consigner ou
intervenir sur les équipements
électriques

C
I
B
L
E

A n f i



Formation des métiers de la
production et de la maintenance

SANTÉ - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT

D
U
R
É
E

**Module
B36**

2,5 jours

SSE

Pré requis :

- Avoir des connaissances élémentaires en électricité.

Objectifs :

- Théorique (en salle) :

- Permettre **aux non électriciens** d'opérer, sur tout ou partie d'un ouvrage électrique, dans son environnement, en respectant les règles de sécurité
- Identifier les dangers et les risques électriques et connaître les moyens de s'en prémunir

- Pratique (sur le terrain) :

- Mettre en application dans son environnement et sur ses équipements les connaissances acquises

P
R
E
-
R
E
Q
U
I
S
/
O
B
J
E
C
T
I
F
S

Programme

Théorie : 2 jours

- Formation à la prévention des risques électriques
 - Les dangers de l'électricité
 - Règles de sécurité générales en électricité
 - Définitions concernant l'habilitation
 - Appareils amovibles
 - Matériel et outillage de sécurité du personnel non électricien
 - Opérations envisageables en B.T
 - Sécurité du personnel lors des opérations de dépannage et de mesurage
 - Conduite à tenir en cas d'incident

Pratique : 0,5 jour

- Application sur le terrain
 - Evaluation des risques, réalisation d'opérations de consignation et de mesurage, application des prescriptions de sécurité générales et particulières

P
R
O
G
R
A
M
M
E